

2 GARENI INDUSTRIE

LA GRANGETTE
RUE DES ECOLES

47600 CALIGNAC

BILAN

Présenté en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Signé par :

E73E0FC1A142424...

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	915	915				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	61 550	52 699	8 851	0,11	1 467	0,02
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	680 337	508 850	171 487	2,18	196 347	2,27
Installations techniques, matériel & outillage industriels	471 540	373 010	98 530	1,25	112 302	1,30
Autres immobilisations corporelles	193 382	124 721	68 661	0,87	54 583	0,63
Immobilisations en cours	1 500		1 500	0,02	1 605	0,02
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	198 855		198 855	2,52	55 000	0,64
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 400		1 400	0,02	5 752	0,07
Autres immobilisations financières	127 000		127 000	1,61	148 210	1,72
TOTAL (I)	1 736 478	1 060 195	676 283	8,58	575 265	6,66
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	4 321 522		4 321 522	54,83	4 962 563	57,43
Avances & acomptes versés sur commandes	22 539		22 539	0,29		
Clients et comptes rattachés	2 287 208	53 658	2 233 549	28,34	2 239 782	25,92
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	500		500	0,01	500	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					39 955	0,46
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 524		36 524	0,46	34 487	0,40
. Autres	6 708		6 708	0,09	10 745	0,12
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	406 949		406 949	5,16	406 550	4,70
Charges constatées d'avance	177 359		177 359	2,25	371 495	4,30
TOTAL (II)	7 259 309	53 658	7 205 650	91,42	8 066 076	93,34
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 995 787	1 113 854	7 881 934	100,00	8 641 341	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	250 000	3,17	250 000	2,89
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	25 000	0,32	25 000	0,29
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 384 428	30,25	2 249 025	26,03
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	379 377	4,81	265 403	3,07
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	3 038 805	38,55	2 789 428	32,28
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	473 503	6,01	284 321	3,29
. Découverts, concours bancaires	2 490 666	31,60	1 816 697	21,02
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	258 743	3,28	273 756	3,17
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	297 283	3,77	596 158	6,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	773 544	9,81	2 259 340	26,15
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	223 568	2,84	224 206	2,59
. Organismes sociaux	235 373	2,99	241 602	2,80
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	5 326	0,07		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	70 221	0,89	119 515	1,38
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	14 901	0,19	15 983	0,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			20 333	0,24
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	4 843 129	61,45	5 851 913	67,72
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	7 881 934	100,00	8 641 341	100,00

ANNEXE

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 27 mars 2024, la société a acquis 500 parts sociales de la SARL 2 GAPE INTERNATIONAL sise lieu-dit Grangette 47600 CALIGNAC portant ainsi le pourcentage de détention dans cette société à 80%.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'achat de l'immobilisation

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 4 321 522.06 €.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

➤ Engagements en matière de retraite

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2024 est de 3.35 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 62-64 ans et incluent les charges sociales.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**ACTIF IMMOBILISÉ**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 736 478 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 705	11 760		62 465
Immobilisations corporelles	1 278 941	69 423	1 605	1 346 759
Immobilisations financières	208 962	143 855	25 562	327 255
TOTAL	1 538 608	225 038	27 167	1 736 479

Amortissements et dépréciations d'actif = 1 060 195 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	49 239	4 375		53 614
Immobilisations corporelles	914 104	92 477		1 006 581
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	963 343	96 852		1 060 195

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Marque 2 gareni	915	915	0	10 ans
Logiciels	61 550	52 699	8 851	de 1 à 3 ans
Agencedes const n1	361 259	313 858	47 400	de 1 à 10 ans
Agencement const. n 3	134 568	121 800	12 768	de 7 à 10 ans
Vestiaire+ bureau ccal	8 760	8 760	0	10 ans
Aire de stockage sud 2015	24 500	11 052	13 448	20 ans
Agencement construction n 5	82 103	45 090	37 014	10 ans
Agenc const bureau facade rem	22 016	3 217	18 800	10 ans
Amenagements salle de repos	15 247	3 435	11 812	10 ans
Airde st. ex-/ app ble.park	31 885	1 639	30 246	20 ans
Materiel industriel	471 540	373 010	98 530	de 4 à 10 ans
Materiel de transport	43 219	18 502	24 717	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau et informa.	150 163	106 219	43 944	de 3 à 10 ans
Immobilisations en cours	1 500	0	1 500	Non amortiss.
TOTAL	1 409 223	1 060 195	349 028	

ETAT DES CRÉANCES = 2 636 698 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	128 400	1 400	127 000
Actif circulant & charges d'avance	2 508 298	2 508 298	
TOTAL	2 636 698	2 509 698	127 000

Dépréciations = 53 658 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	53 658				53 658
Comptes financiers					
TOTAL	53 658				53 658

PRODUITS À RECEVOIR PAR POSTES DU BILAN = 105 855 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	103 347
Autres créances	2 508
Disponibilités	
TOTAL	105 855

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE = 177 359 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE (SUITE)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****CAPITAL SOCIAL = 250 000 €**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25 000	10	250 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25 000	10	250 000

VARIATIONS CAPITAUX PROPRES :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	250 000		2 274 024	265 403	2 789 427
Affectation de résultat			135 403	-135 403	
Dividendes				-130 000	-130 000
Résultat de l'exercice				379 377	379 377
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	250 000		2 409 427	379 377	3 038 804

ETAT DES DETTES = 4 545 846 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 964 170	2 619 482	315 369	29 319
Dettes financières diverses	258 743	258 743		
Fournisseurs	773 544	773 544		
Dettes fiscales & sociales	549 389	549 389		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 545 846	4 201 158	315 369	29 319

CHARGES À PAYER PAR POSTES DU BILAN = 310 742 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	25 311
Dettes fiscales & sociales	285 430
Autres dettes	
TOTAL	310 742

2 GARENI INDUSTRIE
Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : Lieu-dit La Grangette
Rue des Ecoles, 47600 CALIGNAC
441 245 933 RCS AGEN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 379 377,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	379 377,01 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 4,00 euros par action	
Le solde	279 377,01 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 2 663 805,09 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Pascal GARENI

Signé par :

E73E0FC1A142424...